

MFR PLUS

EN RÉSUMÉ

VERS QUELS MÉTIERS ?

- Agent qualifié de maintenance en hôtellerie de plein air, technicien généraliste

PRÉ-REQUIS, DÉLAI D'ACCÈS

- Adultes inscrits à France Travail (sous divers statuts).
- Avoir validé son projet professionnel auprès d'un réseau valideur (France Travail, Mission Locale, Cap Emploi, APEC, OPACIF...)
- Age minimum : 18 ans
- Maîtriser les savoirs de base (compter, lire et écrire en français)
- Avoir un état de santé compatible avec les métiers visés par l'action de formation
- Admission après étude du dossier scolaire et entretien de motivation, réponse sous 20 jours ouvrables.
- Détail des modalités d'accès⁽¹⁾

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Diplôme de niveau 3.

Examen ponctuel en fin de formation selon les modalités définies dans la fiche RNCP

L'évaluation des compétences du candidat est effectuée à travers trois éléments :

- Le contrôle continu, en centre de formation
 - Le contrôle continu en entreprise, par le tuteur,
 - L'examen final, par le jury.
- Les temps d'évaluation sont placés sous la responsabilité de la Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air
- Possibilité de modularisation par blocs de compétences
 - RNCP : N°35413
 - Date d'enregistrement : 17/03/2021
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35413/>
 - Date d'échéance d'enregistrement : 17/03/2026

QUELQUES CHIFFRES ^{(1) (3)}

- 100 % de réussite à l'examen session juin 2025
- 100 % de taux de persévérance en formation sur l'année 2024-2025
- 6 mois après la formation :
 - 100 % sur le marché de l'emploi dont :
 - * 80 % en emploi
 - * 20 % en recherche d'emploi
 - 0% autres situations (services civiques, santé, congé maternité...)
- Valeur ajoutée de la MFR sur :
https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/etablissement?id_uai=08512225
- 92 % de taux de persévérance globale sur l'année 2024-2025 sur l'ensemble des formations du centre de formation

TARIFS ⁽¹⁾

- Coût de formation prise en charge par le financeur (accessible sur :
<https://www.francecompetences.fr/referentiels-et-bases-de-donnees/>)
- Frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration...) accessible sur le site internet : www.cfa-mfr-stgillescroixdevie.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP



Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.
Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap, Delphine MARCHAND, la faisabilité selon le handicap



MFR PLUS CQP OUVRIER QUALIFIÉ EN HÔTELLERIE DE PLEIN AIR

SITE DE FORMATION

MFR ST GILLES CROIX DE VIE
La Bouchère
51 route de la Roche Sur Yon
85800 ST GILLES CROIX DE VIE
02 51 55 52 12
mfr.st-gilles@mfr.asso.fr
www.cfa-mfr-stgillescroixdevie.fr
Numéro siret : 786 461 848 00016

CQP OUVRIER QUALIFIÉ DE MAINTENANCE EN HÔTELLERIE DE PLEIN AIR

FNHPA FEDERATION HOTEL PLEIN

sur
9
mois

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE



DURÉE

- Voir page 2, nous consulter
- 20 semaines en centre de formation
- 14 semaines en entreprise

RYTHME D'ALTERNANCE



- 4 semaines à la MFR
- 3 semaines en entreprise



STATUTS

- ☐ Scolaire Ministère Agriculture
 - ☐ Apprentissage jusqu'à 30 ans
- (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- ☒ Contrat de professionnalisation
 - ☒ Formation pour adultes VISA METIERS financés par la Région

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Les structures d'hôtellerie de plein air (campings)...

ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR L'ADULTE EN ENTREPRISE

- Assurer la maintenance des emplacements et des hébergements individuels ainsi que des parties communes (bâtiments, circulations, espaces communs, espaces verts...), en respectant les règles de l'art et de sécurité, avec un souci d'organisation du travail, dans un objectif de qualité et de satisfaction des clients.
- Assurer l'entretien des piscines et des espaces aquatiques, réaliser des travaux de second œuvre ou des réseaux divers ou d'entretien spécialisé d'espaces verts.

(1) Détails et mise à jour sur le site Internet de la MFR ou par téléphone

(2) Pourcentage des jeunes et/ou des adultes ayant réalisé la totalité de l'année scolaire

(3) Les chiffres concernent la dernière année scolaire

LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- Bloc 1 : Organiser ses activités d'ouvrier qualifié de maintenance en hôtellerie de plein air
- Bloc 2 : Réaliser la maintenance des bâtiments, des hébergements et de leurs équipements en hôtellerie de plein air
- Bloc 3 : Entretenir les espaces verts et extérieurs et gérer les déchets en hôtellerie de plein air.
- Bloc 4 : Entretenir les espaces aquatiques en hôtellerie de plein air

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- Organiser son travail et son poste en fonction des consignes données
- Réaliser des dépannages en saison
- Réaliser les hivernages et « dés-hivernages » des hébergements
- Réaliser des travaux courants d'entretien des espaces verts
- Réaliser des petits travaux de maçonnerie
- Installer et entretenir des équipements de parcs et jardins
- Entretenir les piscines et espaces aquatiques
- Réaliser des travaux de second-œuvre : plaquisterie, menuiserie, pose de faïence et de revêtements de sol
- Réaliser des travaux de réseaux divers (réseau d'eau, d'électricité...) et y raccorder des hébergements
- Poser des bordures en béton
- Réaliser des travaux spécialisés d'entretien des espaces verts
- Travailler en sécurité : SST, CACES R482 Catégorie A, habilitation électrique

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL :

- Construction et suivi du projet professionnel
- Expression française
- Mathématiques

MÉTHODES MOBILISÉES ⁽¹⁾

- Pédagogie active et contextualisée propre aux MFR
- Travaux pratiques sur plateaux techniques
- Mises en situation professionnelles
- Études de cas issues des expériences en entreprise
- Accompagnement individualisé de l'apprenti

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°5285 0055985 auprès de la préfecture de la région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

FORMATION

RÉGION 2023 - 2026

PROGRAMME 1 EMPLOI = 1 FORMATION

Numéro de l'action : lot n°18 – Construction – Vendée financé par la Région des Pays de la Loire et l'Europe.

Formation CQP HPA :

10/09/2026 au 11/05/2027

RÉUNIONS D'INFORMATION À LA MFR ST GILLES CROIX DE VIE

1^{ère} réunion d'information collective : 27 mai 2026 à 9h00

2^{ème} réunion d'information collective : 23 juin 2026 à 14h00

(présentation de la formation, test de recrutement, entretien individuel)

Prise de RDV, information individuelle en fonction des demandes.
S'adresser au 02 51 55 52 12.

MODALITÉS PRATIQUES D'INSCRIPTION DE LA FORMATION

• **Valider le projet de formation** : par le conseiller France Travail ou de la Mission Locale ou de Cap Emploi, APEC, ou OPACIF qui s'assure de la cohérence entre le projet de formation et le projet professionnel du candidat. Modalité spécifique d'inscription à la réunion d'information (CV, inscription par le demandeur ou le prestataire).

La Région finance la formation liée à une intention d'embauche préalable (CDI, CDD 6 mois, contrats d'apprentissage, contrats saisonniers).

• **Liste des documents à apporter** : pièce d'identité, CV, photocopie situation France Travail.

• **Nature des tests de sélection** : présentation des formations VISA MÉTIERS, test de compétences, entretien individuel.

(*) en cas de rémunération auprès de la Région des Pays de la Loire



RÉFÉRENTS

RÉFÉRENT TERRITORIAL RÉGION :

Mme Florence MORICE

florence.morice@paysdelaloire.fr

Tel : 02 28 20 59 10

MISSION LOCALE VENDÉE ATLANTIQUE :

Mme Véronique CANTIN

Tel : 02 51 23 16 87

FRANCE TRAVAIL :

www.francetravail.fr

CAP EMPLOI :

Mme Christelle GAUTIER

c.gautier@capemploi85.fr

Tel : 02 51 37 65 18

MFR SAINT GILLES CROIX DE VIE :

Mme Martine MÉCHIN

martine.mechin@mfr.asso.fr

Tel : 02 51 55 52 12



Formation co-financée
par l'Etat dans le cadre du PACTE



Ce projet est cofinancé par
le Fond social européen plus (FSE+)